

Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay

Enquête et audience publique sur le projet de desserte en gaz naturel
de la zone industrialo-portuaire de Saguenay par Énergir S.E.C.

MÉMOIRE

présenté par
Montmagny en transition

Montmagny en transition est un comité de citoyens créé en février 2018 après l'annonce par la MRC de Montmagny d'un projet de desserte en gaz naturel entre Saint-Henri-de-Lévis et Montmagny. Notre raison d'être est d'informer la population, les entrepreneurs et les élus sur le gaz naturel et les énergies renouvelables, de mobiliser notre milieu vers des alternatives et d'amener notre ville et notre MRC à s'engager dans la transition écologique.

montmagnyentransition.com



**MONTMAGNY
EN TRANSITION**

Quatre éléments en lien avec le projet d'Énergir de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay retiennent particulièrement notre attention, que nous développons ensuite :

- **En raison de l'analyse individuelle des différents projets requis par l'implantation d'une usine de transformation de minerai de Métaux BlackRock et du morcellement des évaluations environnementales, il devient impossible d'évaluer et de saisir l'impact cumulatif qu'ils auront.**
- **Le projet de desserte favoriserait l'établissement d'entreprises consommatrices de gaz naturel.** Or, tout développement de nouveaux projets qui dépendent ou utilisent des hydrocarbures fossiles est incompatible avec l'effort de réduction des gaz à effet de serre exigé pour l'ensemble des activités responsables des émissions actuelles, dans la perspective que le Québec, le Canada et tous les pays émetteurs de GES soient carboneutres avant 2050.
- **Le coût de la construction de la desserte, cautionné par Investissement Québec¹, pourrait éventuellement être à la charge des contribuables.** Toujours dans la perspective de parvenir à la carboneutralité d'ici trente ans, nos gouvernements doivent désinvestir des secteurs des hydrocarbures fossiles et aucune injection de fonds publics ne doit servir au soutien ou à l'établissement de projets émetteurs de GES.
- **Nos gouvernements doivent consentir à un investissement important et rapide dans la transition vers une société zéro émissions nettes.**

Morceler pour confondre

Alors qu'il n'a toujours pas de plan de réduction des GES, le gouvernement du Québec donne son appui à des projets majeurs qui contribueront massivement et sur une longue période à augmenter nos GES — tels ProjetBécancour.ag et GNL Québec, qui installerait une usine de liquéfaction sur un terrain de l'Administration portuaire du Saguenay (APS) —, ce qui nous paraît inacceptable.

En analysant individuellement les projets, sans vue d'ensemble au niveau provincial, et en morcelant les évaluations environnementales suivant leurs composantes, il devient impossible d'évaluer et de saisir l'impact cumulatif qu'ils auront sur les émissions québécoises, qui sera substantiel.

Ainsi, cette audience publique porte sur un petit projet de desserte de gaz naturel qui s'inscrit dans un ensemble complexe de Métaux BlackRock (MBR). Chaque composante (mine, usine) du projet fait l'objet d'une évaluation distincte, de même que les projets connexes essentiels : conduite de gaz naturel (Énergir), ligne électrique (Hydro-Québec), conduite d'alimentation en eau (Ville de Saguenay) et usine cryogénique (propriétaire et exploitant à déterminer).

¹ *Enquête et audience publique sur le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay par Énergir S.E.C., Première partie, volume 1. Séance de la soirée du 9 juillet 2019, lignes 2290 à 2310, page 60.*

Le montage financier pour lancer la construction de la mine et de l'usine, de l'ordre du milliard de dollars, n'est toujours pas complété (août 2019). On note que, sous forme de capital-action et de prêt, le gouvernement du Québec a déjà accordé une aide totale de 185 millions à Métaux BlackRock et 250 millions pour les infrastructures du port de Saguenay². Les projets connexes requièrent des garanties financières³, ce qui pourrait augmenter la part de financement public de ces infrastructures si l'entreprise MBR connaît des difficultés.

Nous pensons qu'une approbation projet par projet, selon des échéanciers différents, ne permet pas d'évaluer l'impact global des parties, qui doivent toutes être mises en place. Dans ce contexte, il sera vraiment difficile pour la population et les intervenants du milieu de comprendre la portée des impacts de cet ensemble, auquel s'ajoute d'autres projets comme ceux de GNL Québec (Gazoduc et Énergie Saguenay) et d'Ariane Phosphate.

Sortir des énergies fossiles

Depuis la publication du rapport⁴ du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en octobre 2018, et pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C, nous savons qu'il faudra modifier rapidement, radicalement et de manière inédite tous les aspects de la société. Cela nécessitera des transitions de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme.

Les émissions mondiales nettes de dioxyde de carbone (CO₂) d'origine anthropique devraient être réduites d'environ 45 % par rapport aux niveaux de 2010 d'ici à 2030, et il faudrait atteindre un «bilan nul» des émissions aux alentours de 2050, ce qui signifie que les émissions restantes devraient être compensées en éliminant du CO₂ de l'atmosphère.

En mai 2019, le groupe d'experts de l'ONU sur la biodiversité (IPBES) publiait un rapport alarmant sur le « dangereux déclin de la nature », évoquant un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère :

« La santé des écosystèmes dont nous dépendons, ainsi que toutes les autres espèces, se dégrade plus vite que jamais. Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier ». — Président de l'IPBES, Sir Robert Watson⁵

Le changement climatique apparaît comme la troisième cause directe de ce déclin sur les cinq répertoriées, toutes reliées directement aux activités humaines, mais pourrait occuper le premier rang avec la hausse des températures.

² <https://www.lapresse.ca/affaires/entreprises/201905/07/01-5225119-metiaux-blackrock-le-financement-se-fait-attendre.php>

³ « En vertu du principe de développement durable production et consommation responsables, la Ville devrait s'inspirer des pratiques d'Énergir et d'Hydro-Québec et demander des garanties financières à MBR ou à l'APS avant d'entreprendre ses travaux de construction pour approvisionner en eau l'usine projetée, de façon à couvrir les frais de construction, au cas où le projet d'usine ne se réaliserait pas ou si celle-ci cessait prématurément ses activités. MBR pourrait être progressivement libéré de ses obligations financières en fonction des paiements faits à la Ville pour sa consommation d'eau. » *Enquête et audience publique sur le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay par Énergir S.E.C.*, page xiv.

⁴ https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/11/pr_181008_P48_spm_fr.pdf

⁵ <https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>

Avec 9,6 tonnes d'équivalents CO₂ par habitant par an, la performance du Québec en matière d'émissions de GES demeure bien inférieure à celle de certains pays qui ne jouissent pas du même avantage que nous en matière d'hydroélectricité, par exemple la Suède (4,5 tonnes), la France (4,6 tonnes) ou le Royaume-Uni (6,5 tonnes) – des pays qui demeurent eux-mêmes bien loin de la carboneutralité.

Dans une province où l'électricité est produite par des centrales hydroélectriques (et non par des centrales thermiques au charbon ou par du mazout lourd comme cela peut être le cas ailleurs), où la biomasse forestière est abondante et présente un énorme potentiel avec des retombées économiques locales, il est un non-sens de considérer le gaz naturel comme une énergie de transition et de financer de tels projets de dessertes par des fonds publics.

Il n'y a pas de transition possible par le gaz naturel : l'atteinte des cibles de réduction des GES ne laisse pas de portes ouvertes à de nouvelles infrastructures et activités industrielles requérant du gaz, du pétrole, du mazout ou du charbon.

Énergir accapare l'argent public pour l'expansion de son réseau

Le projet de desserte de gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay est évalué à 30 millions \$, pour 14 kilomètres de conduites. Il vise à desservir l'usine de transformation de minerai de Métaux BlackRock. Cette entreprise consommerait 26 700 mètres cubes heure sur les 100 000 disponibles, soit un peu plus du quart de la capacité totale de la desserte.

Jusqu'à la fin de la période de rodage de l'entreprise, les garanties financières pour la construction de la desserte proviendraient d'Investissement Québec. Ainsi, si le projet de MBR ne se réalise pas, ou si l'usine met fin à ses activités prématurément, et à moins que d'autres projets consommateurs de gaz ne permettent d'en combler le coût, les frais de construction de la desserte seront à la charge des contribuables québécois.

Pour un autre projet sur la rive sud du fleuve, Énergir a obtenu du gouvernement du Québec une aide financière de 450 000 \$ pour réaliser des études préparatoires pour l'extension du réseau de distribution de gaz naturel jusqu'à Montmagny. Le budget 2019-2020 dévoilé par le ministre des Finances en mars 2019 prévoit 47,6 millions de dollars sur trois ans (38 millions \$ en 2020-2021) pour ce projet. L'approvisionnement en gaz naturel d'un potentiel de 95 industries et entreprises agricoles (une donnée fournie par la MRC et la ville de Montmagny⁶) coûterait plus de 48 millions \$ aux contribuables québécois pour environ 80 km de conduites.

Ainsi, seulement avec ces deux projets de desserte, Énergir accapare près de 78 millions \$ d'argent public pour l'expansion de son réseau. Or, rendre le gaz naturel disponible a deux effets pervers :

1. celui d'encourager l'établissement d'entreprises qui en dépendent ;
2. celui de retarder la conversion d'autres entreprises à des énergies renouvelables.

En mars dernier, des groupes citoyens et environnementaux ont demandé par lettre à Énergir de corriger son modèle d'affaires et ses pratiques communicationnelles :

⁶ <https://www.montmagny.com/la-mrc/gaznaturel/>

Dans une lettre adressée au conseil d'administration d'Énergir⁷, les groupes citoyens et environnementaux dissèquent, images à l'appui, la stratégie d'affaires de la compagnie visant à développer le réseau gazier et à mousser la consommation de gaz naturel au Québec, au mépris de l'urgence climatique, et allant même jusqu'à subventionner le remplacement de l'hydroélectricité par le gaz naturel pour le chauffage des bâtiments. Ils dénoncent l'image de marque « verte » qu'Énergir cherche à se donner, la stratégie communicationnelle d'Énergir relative au gaz naturel renouvelable et les ponctions systématiques de fonds publics auxquelles Énergir a recours⁸.

En prétendant que le gaz naturel a une place dans la transition énergétique au Québec et que le gaz naturel renouvelable (GNR) figurera de manière importante dans son offre de distribution⁹, Énergir fait miroiter des vertus trompeuses et irréalistes. Le financement public de l'expansion du réseau d'Énergir doit cesser.

L'avenir est dans la transition

Tous les efforts de nos gouvernements, de nos entreprises, de nos municipalités, de nos communautés doivent converger dès maintenant vers l'abandon progressif des types d'activités qui nourrissent la fournaise atmosphérique, qui fera de la Terre une planète inhabitable.

Le développement de nos communautés doit répondre à de nouveaux critères, où la sobriété énergétique, le recours à des énergies renouvelables et des emplois de qualité — qui s'inscriront dans la transition pérenne de nos économies — doivent primer sur la multiplication des emplois (dans un contexte de pénurie de main d'œuvre) et des activités industrielles qui contribuent ou amplifient le réchauffement planétaire.

Dans le contexte des changements climatiques et des risques inhérents touchant l'environnement, l'économie, la disponibilité de l'eau potable, l'autonomie alimentaire, la sécurité et la santé des populations, il nous apparaît que les projets structurant la résilience régionale, carboneutres, sont ceux à imaginer, à appuyer, à financer et à encourager.

Montmagny en transition

6 août 2019

info@montmagnyentransition.com

www.montmagnyentransition.com

⁷ https://gallery.mailchimp.com/8f4efcfba7d418d6f9bf278ab/files/a4d72948-5481-4919-ada7-6051bc2fc854/2019_03_20_Lettre_à_Énergir_Modèle_d_affaires_et_pratiques_communicationnelles_fss.pdf

⁸ https://mailchi.mp/3bc50d961827/ag-dnergir-des-groupes-environnementaux-et-citoyens-demandent-nergir-de-corriger-son-modle-daffaires-et-ses-pratiques-communicationnelles?fbclid=IwAR1OvKnqG448Wxm42boLotbZvtIWcEkdctg39LI2WeR8BZOuMTyGY_bri6k

⁹ *Enquête et audience publique sur le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay par Énergir S.E.C.*, lignes 2755 à 2765, page 72.